

Baby, Pierre Baby, Pierre-François Fromage, etc., etc.

Le même jour, 9 juin 1704, Jean Léger de la Grange signait ses arrangements définitifs avec les armateurs et les hardis gars qui devaient faire partie de l'expédition. Les noms de ces braves, malheureusement, ne nous sont pas parvenus. (1)

Dans sa lettre au ministre datée de Québec, le 14 novembre 1714, M. de Ramezay écrit :

“Le Sr de la Grange a fait une phélib. iste avec cent canadiens, ils ont pris a bonneviste habitation anglaise au nord de plesance, une fregatte de vingt-six canons chargés de molues, bruslé une flute, et fait aler à la coste un bastiment de quatorze canons, chaque homm : aura chacun environ quarante escus.” (2)

Deux jours plus tard, le 16 novembre 1704, M. de Vaudreuil écrivait au ministre :

“L'année dernière, j'eus l'honneur de vous parler de l'entreprise du sieur de Lagrange et nous vous en rendons compte dans notre lettre commune. Celle-ci, il m'a prié, Monseigneur, de vous demander pour lui une commission de capitaine de brûlot. Cela lui donnerait un titre et c'est un très bon sujet et qui par suite s'il réussit dans ses desseins pourra vous être d'un grand secours en ce pays.

“Je vous réitère la prière que nous vous avons faite de lui accorder le nombre de matelots dont il aura besoin pour revenir.” (3)

---

(1) Nous voyons, toutefois, par la lettre de MM. de Vaudreuil et de Beauharnois au ministre du 17 novembre 1704 que les deux fils du procureur général d'Auteuil faisaient partie de l'expédition de M. Léger de la Grange. Par ailleurs, nous constatons que MM. Morel de la Durantaye, Juchereau de la Ferté et Pierre-François Fromage étaient également de l'expédition

(2) Archives du Canada, Correspondance générale, vol. 22.

(3) Archives du Canada, Correspondance générale, vol. 22.